



BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2024 RAPPORT DE PRÉSENTATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MARS 2024

Communauté de Communes Estuaire et Sillon

2 Boulevard de la Loire - BP 29 - 44260 Savenay - 02 40 56 81 03
communaute@estuaire-sillon.fr - www.estuaire-sillon.fr

1. RECAPITULATIF DES BUDGETS D'ESTUAIRE ET SILLON

Les tableaux ci-dessous reprennent les totaux des vues d'ensemble des prévisions des différents budgets (principal et annexes) pour les années 2022, 2023 et 2024. Ces propositions de budgets 2024 sont établies en reprenant par anticipation les résultats prévisionnels des comptes administratifs 2023 et leurs Restes A Réaliser.

2024	Budget principal	Développement économique	Immobilier d'Entreprises	Vente électricité	Gestion des déchets	Assainissement	Offices du tourisme	Montant total
Fonctionnement / Exploitation	34 062 883,90	14 691 654,52	2 974 574,09	115 445,13	5 711 341,37	7 309 470,04	187 940,00	65 053 309,05
Investissement	15 391 494,50	17 113 939,17	1 868 148,21	395 132,14	1 350 933,34	8 982 919,60	40 984,93	45 143 551,89
Total	49 454 378,40	31 805 593,69	4 842 722,30	510 577,27	7 062 274,71	16 292 389,64	228 924,93	110 196 860,94

2023	Budget principal	Développement économique	Immobilier d'Entreprises	Vente électricité	Gestion des déchets	Assainissement	Offices du tourisme	Montant total
Fonctionnement / Exploitation	33 850 180,67	15 272 403,64	2 808 314,41	106 845,57	5 705 414,42	5 705 599,32	187 631,00	63 636 389,03
Investissement	11 562 844,82	17 217 253,48	1 706 392,77	362 875,14	739 438,59	5 457 502,57	105 820,00	37 152 127,37
Total	40 825 788,09	32 404 794,12	4 083 307,18	469 720,71	6 178 353,01	11 163 101,89	293 451,00	100 788 516,40

2022	Budget principal	Développement économique	Immobilier d'Entreprises	Vente électricité	Gestion des déchets	Assainissement	Offices du tourisme	Montant total
Fonctionnement / Exploitation	35 394 086,50	18 196 924,70	2 495 881,18	106 955,53	5 289 463,72	5 194 227,22	232 003,05	66 909 541,90
Investissement	9 186 844,08	17 132 390,48	4 054 149,01	330 618,14	758 075,66	6 469 943,66	41 853,53	37 973 874,56
Total	40 054 275,68	35 329 315,18	6 550 030,19	437 573,67	6 047 539,38	11 664 170,88	273 856,58	104 883 416,46

2. AVANT PROPOS SUR LA METHODOLOGIE EMPLOYEE POUR LA PREPARATION BUDGETAIRE

En 2023, à la demande des élus et au vu des premiers travaux réalisés dans le cadre du « Pacte Financier et Fiscal », **le mode d'élaboration du budget avait été revu**. Un premier travail de cadrage budgétaire avait alors été mis en place pour coller les prévisions à la réalisation du budget.

Cette année, une lettre de cadrage signée par le Président a été transmise à tous les services pour définir des plafonds par service sur le chapitre 011, charges à caractère général. Cela a été rendu nécessaire en raison d'une certaine dégradation de la conjoncture internationale qui a inévitablement des impacts sur les finances de nos collectivités (crise énergétique, inflation, ...).

Concrètement, fin 2023, le service des finances a établi par service un montant de crédits à ne pas dépasser en s'appuyant sur la réalité des exercices 2021 et 2022 et des projections de dépenses sur la fin de l'exercice alors en cours. Après divers arbitrages tenant compte des nouvelles actions actées par les élus, le montant de ces dépenses à caractère général a été fixé à 5.3 M € (en tenant compte du budget annexe Office du Tourisme).

Encore cette année, chaque ligne de ce chapitre a été examinée pour s'assurer de la nécessité de chacune des dépenses, qu'elles soient nouvelles ou s'agissant d'un renouvellement.

3. RAPPEL SUR L'ACTION D'ESTUAIRE ET SILLON DANS LA PRESERVATION DU CLIMAT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la présentation des budgets, un travail de recensement budgétaire sur l'action d'Estuaire et Sillon en matière de préservation du climat et de l'environnement est présenté.

Pour rappel, afin de cadrer ses actions dans ce domaine, notre collectivité s'est engagée dans un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté par le Conseil Communautaire le 17 décembre 2020 devant permettre à Estuaire et Sillon de cadrer son développement en privilégiant des solutions soucieuses de l'environnement. Pour ce faire, nous bénéficions de financements extérieurs pour nous aider à atteindre les objectifs fixés.

2021 avait été l'année du lancement. La Loi d'Orientation des Mobilités et la Loi Climat et Résilience ont renforcé le volet qualité de l'air des PCAET. Il conviendra alors de réaliser, en parallèle du bilan du PCAET, un Plan d'Actions de Réduction des Polluants Atmosphériques. Ce plan devra contenir une étude d'opportunité sur la création de Zones à Faibles Emissions et engager les améliorations de la qualité de l'air.

Le bilan de mi-parcours n'a pas pu être réalisé en 2023. La coordonnatrice du PCAET étant pour 50 % responsable du service Déchets, les événements 2023 au sein de ce service (départs et arrêts de longue durée d'agents) ont mobilisé de manière prioritaire son action au détriment de l'avancée du bilan à mi-parcours. Les contacts et les propositions technico-financières ont toutefois été établis pour lancer ces études.

Dans les prévisions budgétaires 2024, sont inscrits les crédits budgétaires pour réaliser ce bilan de mi-parcours et ces nouvelles études.

En 2024, ce plan se traduit également par la poursuite de nombreuses actions tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement avec la budgétisation de certains programmes.

Globalement, l'action de la collectivité pouvant être identifiée comme entrant dans ce PCAET, au travers de ses différents budgets, peut être chiffrée en 2024 à la somme de 4 796 000 €.

Ainsi, cette année, les actions suivantes sont poursuivies et engagées :

- Dans le secteur de l'habitat, 201 000 € sont budgétés au travers de subventions ou la mise en place d'actions (PIG) ou la gestion de services (guichet unique).
- Les études liées à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et pouvant être rattachées au PCAET, 61 000 €
- Eau et Milieux Aquatiques : La collectivité a prévu de dépenser 946 000 € dans la restauration des milieux aquatiques au travers :
 - de ses propres actions (études de pollution, travaux sur les cours d'eau et dans les marais),
 - de ses contributions auprès des partenaires (Syloa, Polleniz, SBVB, ...).
- Transports : Un effort de 636 000 € sera consenti par Estuaire et Sillon cette année au travers :
 - de ses différentes actions (développement du service de location de vélos électriques, partenariats pour la promotion des déplacements « propres », manifestations liées aux déplacements propres),
 - des études lancées sur les modes actifs ou sur le covoiturage,
 - de travaux entrepris sur les axes cyclables, pour réaliser des économies d'énergie (éclairage abris bus) ou améliorer des équipements pour encourager le covoiturage.
- Tourisme : Estuaire et Sillon consacrer 140 000 € pour des actions consacrées au tourisme et continuer d'améliorer les équipements mis à disposition des touristes cyclistes (balisage, stationnement, véhicule électrique, ...).
- Développement économique : Une somme de 669 000 € sera consacrée à des dépenses favorisant un développement respectueux de l'environnement (étude aménagement du site de la Croix Gaudin (énergie de transition), dépenses diverses sur les espaces de coworking, éclairage plus vertueux des zones, ...), intégration du projet ZIBAC (Zones Industrielles BAs Carbone).
- Entretien du patrimoine et gestion des équipements d'Estuaire et Sillon : entre les dépenses de fonctionnement et les investissements, une somme de 1 546 000 € y est consacrée :
 - 1 408 000 € dans la rénovation énergétique des bâtiments sportifs (gymnase St Exupéry, mode de chauffage de la piscine Aquamaris, ...),
 - 139 000 € sur les autres bâtiments de la CCES (études radon et de la qualité de l'air des bâtiments, Etudes thermiques de bâtiments, protections solaires des bâtiments, remplacement des éclairages (LED), véhicules électriques, ...)
- Continuation de l'élaboration d'un projet alimentaire territorial (25 000 €) visant notamment à soutenir et développer la production agricole locale et les circuits alimentaires courts.
- 60 000 € pour réaliser le bilan à mi-parcours et une étude complémentaire pour le "plan d'actions de réduction des polluants atmosphérique du PCAET"

Des agents d'Estuaire et Sillon sont mis à contribution pour piloter la mise en place de ces différentes actions (agent en responsabilité globale sur ce projet, agent en charge du suivi des mesures environnementales sur les zones d'activités, ...). Cet effort est estimé à 512 000 €. Cette somme est intégrée dans le montant global affiché ci-avant.

Estuaire et Sillon n'agit pas seul. Le PCAET engage différents partenaires (Etat, Région, Département, Agence de l'Eau) dont la contribution en 2024 peut être évaluée à 2 266 000 €.

Enfin, il convient de rappeler que certaines actions sont sans impact financier direct pour la collectivité comme :

- La réalisation d'un Portrait Environnement de Territoire qui est un atlas du patrimoine naturel qui assure une présentation compréhensible, territorialisée et objective des enjeux de biodiversité (réalisé par le CPIE Loire-Océane, mandaté par la Région).
- Eco exemplarité de la collectivité : Evolution de la commande publique vers des achats durables, développement du télétravail, etc.

Enfin, il convient d'ajouter l'action du Conseil de développement qui a beaucoup œuvré depuis 2022 sur la décarbonation au quotidien (conférence sur la résilience des territoires, cafés citoyens, enquêtes sur la perception du réchauffement climatique, ciné-débat sur l'agriculture et l'alimentation, cafés citoyens sur l'énergie, ...), et qui incite ainsi les citoyens à vivre et être acteurs de cette transition.

Enfin, la Communauté de Communes s'est mobilisée en 2023 sur la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables selon les directives de la loi APER. Cette loi vise à développer les énergies renouvelables, afin d'atteindre les objectifs de production décarbonée, dans une logique de sécurité d'approvisionnement et de souveraineté énergétique.

La communauté de communes a accompagné certaines communes :

- En créant une application SIG pour la construction des zones,
- A travers les débats en commission et en groupe technique avec les communes,
- En saisissant les zonages sur le portail national pour le compte des communes.

Cette démarche, bien que différente des actions du PCAET, s'inscrit dans la transition énergétique impulsée par le PCAET. Une synthèse et un débat communautaire en 2024 mettront en avant la volonté politique du territoire à promouvoir les énergies renouvelables.

L'ensemble de ces interventions est retracé dans les documents budgétaires présentés à l'occasion du vote du budget principal et des budgets annexes.

4. BUDGET PRINCIPAL 2024

4.1. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 34 062 883.90 €.

Dans le déroulé de cette note, les comparaisons de variations sont effectuées à partir des prévisions 2023 (Budget Primitif et décisions modificatives). Il est également précisé que les prévisions 2023 prennent en compte la fusion du budget principal avec les budgets annexes Piscines et Entretien des Parcs.

La vue d'ensemble de la section de fonctionnement du budget principal se présente ainsi.

Dépenses	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2024
Chapitre 011 - Charges à caractère général	5 386 265,40	5 229 262,37
Chapitre 012 - Dépenses du personnel	10 722 033,26	11 301 119,89
Chapitre 65 - Charges de gestion courante	4 816 294,56	3 028 225,70
Chapitre 66 - Charges financières	71 400,00	54 800,00
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	316 000,00	17 128,00
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	30 000,00	135 000,00
Chapitre 014 - Atténuation de produits	6 873 502,00	6 829 084,00
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	1 641 051,44	0,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	2 384 300,00	2 270 000,00
Chapitre 023 - Virement vers la section d'investissement	1 609 334,01	5 198 263,94
Total	#####	#####

Recettes	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2024
Chapitre 70 - Produits des services	2 383 000,00	2 368 259,46
Chapitre 73 - Impôts et taxes	13 833 424,69	15 059 926,94
Chapitre 74 - Dotations et participations	8 767 908,99	9 296 649,74
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	2 294 769,43	372 282,68
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	650 000,00	0,00
Chapitre 78 - Produits exceptionnels	0,00	135 000,00
Chapitre 013 - Atténuations de charges	0,00	43 000,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	348 937,73	451 000,00
Chapitre 002 - Résultats reportés	5 572 139,83	6 336 765,08
Total	#####	#####

4.1.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement à 26 594 619.97 € sont en repli de 3 261 927 € comparativement aux prévisions de 2023 (29 856 546.66 €). Cette année encore, les crédits du chapitre 011 ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des services gestionnaires.

Les raisons de cette évolution sont présentées ci-dessous par chapitre.

4.1.1.1. Les charges à caractère général – Chapitre 011

Ces charges à caractère général, budgétées à hauteur de **5 229 262.37 €** sont en repli de 2.91 % (- 157 003.03 €) par rapport aux prévisions de l'an passé. Par Antenne/Direction, cette évolution s'analyse comme suit :

- **Moyens généraux, 905 415 € en baisse de 112 623 €.** L'évolution des différentes charges est variable au sein de cette Direction. Les principales explications sont les suivantes.
Les crédits consacrés aux études et audits (PAT, audits bâtiments, ...) sont en baisse (- 164 000 €). Y sont notamment budgétés le bilan de mi-parcours du PCAET, le Pacte Financier et Fiscal, une étude sur le coût du service enfance-jeunesse, le projet d'administration, ...
Des économies sont encore attendues sur la téléphonie après un travail de rationalisation des abonnements effectués depuis 2022 et l'adhésion à une centrale d'achat (- 12 000 €).
Hausse des crédits formation des services supports (+ 5 000 €).
Budgétisation d'une somme pour l'externalisation de la paie (56 400 €).
Hausse des loyers versés pour les locaux administratifs (+ 5 800 €).
Hausse des crédits consacrés à la prévention (+ 27 000 €).
Baisse des fournitures et petits équipements (répartis sur différents services), (- 17 000 €).
Frais de fonctionnement des bâtiments, ménage, fluides, entretien courant (- 20 000 €).
Mise en place d'un outil de pilotage Ressources Humaines et Finances (+ 6 000 €).
- **Communication, 107 840 €, hausse de 5 000 €,** fournitures de petit équipement et distribution de l'Actu.
- **Service Développement Economique/EIS, à 465 913 €** connaît une évolution à la **baisse de 109 423 €.**
Cela résulte principalement d'un ajustement à la baisse des crédits relatifs à l'entretien et au fonctionnement des zones d'activités (- 104 000 €).
Le service Emploi évolue à la baisse (- 3 000 €). La participation au salon Trajectoire est portée sur le chapitre 65.
Les crédits relatifs aux études sont en repli de 14 000 € (densification des zones, Zibac, village d'entreprises).
Les frais divers de fonctionnement du service (protection des zones, maintenances des outils de gestion, occupation du quai working par le service depuis le début de l'année, ...) sont en hausse de 10 000 €.
- **Tourisme, 51 009 € en baisse de 9 880 €,** principalement en raison de l'évolution à la baisse des crédits prévus pour l'entretien des terrains et des sentiers.
- **Conseil de Développement à 20 500 €, en hausse de 2 960 €,** évolution due en partie à une nouvelle répartition des frais téléphoniques.
- **L'Aménagement et l'environnement, 808 780 €, en baisse de 106 222 € :**
 - **Aménagement-SIG-Urba-TAGV à 226 053 €,** en baisse de 50 403 €
Baisse des crédits sur le PCRS vecteur, les études AURAN centralité, prestations Dorgat.
Inscription de crédits pour la dématérialisation des signatures
 - **Eau et Milieux aquatiques 345 860 €, - 106 483 €,** continuation du programme pluriannuel.
 - **Habitat et développement durable à 84 938 €,** hausse de 9 786 € (prestations Soliha).
 - **Mobilités, à 151 929 €,** en hausse de 40 877 € (marché Vélila, action Savoir Rouler à Vélo).
- **Entretien du patrimoine (CMS, gymnases, gendarmeries, ...), 409 476 €, en repli de 3 967 €.**
- **Piscines à 892 005 €, en hausse de 72 631 €.** Hausse des crédits consacrés aux fluides (30 000 €),

au transport (25 000 €), des frais d'entretien et de réparations courantes (16 000 €)

- **Enfance-jeunesse :**
 - **APS à 480 439 €, en hausse de 42 175 €** (paiement direct des repas de l'APS de Savenay (refacturés), transport des enfants, remboursement des frais de fonctionnement de bâtiments aux communes, frais de fonctionnement et d'entretien des bâtiments et terrains, ...)
 - **ALSH, à 378 676 €, les crédits budgétaires sont en hausse de 57 139 €** (poste alimentation, location de véhicules, remboursement des frais de fonctionnement de bâtiments aux communes, ...).
 - **Autre Enfance-Jeunesse et animation musicale à 130 099 €, en hausse de 4 251 €.** Plus de location de véhicule suite à l'acquisition d'un minibus. Mais est notamment budgétée cette année une mission de conseil auprès d'un prestataire pour accompagner le passage à la version 2 du logiciel métier de facturation du service (Abélium).
- **Petite enfance, 490 692 € en hausse de 27 217 €** résultant notamment des modalités de facturation de « Qui courait dans l'Herbe » qui perçoit une partie des subventions de la CAF (rétrocédée par ailleurs à la CCES). Par ailleurs, les crédits pour l'alimentation sont en baisse et les honoraires de prestations psychomotricité en hausse
- **Médiathèques, 388 418 €** en baisse de 26 260 € (crédits revus à la baisse pour le remboursement aux communes des frais de fonctionnement des bâtiments, la consommation des fluides, les petits équipements pour les médiathèques, ...).

4.1.1.2. Les charges de personnel – Chapitre 012

Afin de comparer l'évolution entre 2023 et 2024, il convient de prendre en considération la fusion du budget principal avec le budget annexe des piscines sur lequel était budgétée la somme de 570 000 € pour « rembourser » le budget principal des coûts de personnel. En tenant compte de cette donnée, les prévisions 2023 sont ramenées à 10 152 033.26 €.

Les prévisions de charges de personnel affichent ainsi une hausse de 11.32 % (1 149 086.64 €) à **11 301 119.89 €**.

Pour résumer, la différence entre les prévisions 2023 et 2024 résulte :

- D'une hausse prévisionnelle du montant des paies qui seront versées directement par Estuaire et Sillon (10 114 330 €) de 1 089 526 €. Cette prévision résulte :
 - De la prise en compte d'un Glissement-Vieillesse-Technicité (évolution des carrières) à hauteur de 2.00 %.
 - De l'impact sur 2024 de la variation de la valeur du point en 2023 et de la réévaluation des échelles au 01/01/2024.
 - De l'évolution attendu en 2024 du tableau des effectifs telle quelle est présentée dans le tableau ci-dessous.
- D'un recours à des personnels extérieurs légèrement supérieur (997 289 €, soit + 46 310 €) en raison notamment du recours à TE44 en lieu et place du recrutement d'un économe de flux.
- De l'évolution de divers crédits budgétaires relatifs à la médecine professionnelle, à l'assurance statutaire, au Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, (189 500 €, soit + 13 250 €)

Le tableau ci-après détaille la prévision budgétaire 2024 du poste du personnel.

DETAIL DES PREVISIONS DE CHARGES DE PERSONNEL 2024

CA réalisé 2023 (hors 62, personnel extérieur) - Bulletin de paie annuel	8 871 101,57 €
Nouvelles mesures 2024 et montant 2024 des mesures 2023	
Impact en 2024 de postes pourvus en 2023	199 242,82 €
Recrutements 2024 (enfance-jeunesse, aménagt, chargé de mission PAT, VTA, ...)	223 160,00 €
Comptabilisation sur le budget principal agents budgets annexes	452 258,57 €
Impact des mesures nationales sur la rémunération	179 593,12 €
Avancements avec rappels 2023 (GVT) : 2 % sur le coût des titulaires	123 040,00 €
Remplacements et renforts sur l'ensemble des services	50 000,00 €
Divers paie	15 934,68 €
Total du coût en 2024 des évolutions 2023/2024	1 243 229,19 €
Total des antennes à répartir sur les comptes par nature du 012	10 114 330,76 €
Autres frais de personnel	
Assurance statutaire (contrat 3,41 %)	149 000,00 €
Frais de gestion du CDG44 pour l'assurance statutaire	5 500,00 €
6458 - FIPHFP	2 000,00 €
Médecine professionnelle	2 000,00 €
6488 - Diverses autres dépenses de personnel	31 000,00 €
Total des autres frais de personnel	189 500,00 €
Personnel médiathèques mis à disposition par les communes	
Bouée	1 000,00 €
Campbon	6 500,00 €
Cordemais	32 000,00 €
Lavau Sur Loire	500,00 €
La Chapelle Launay	1 000,00 €
Malville	3 200,00 €
Quilly	1 700,00 €
Saint Etienne de Montluc	78 000,00 €
6215 - Total lecture publique	123 900,00 €
Personnel enfance-jeunesse mis à disposition par les communes	
Bouée	6 000,00 €
Campbon	200 000,00 €
Malville	162 659,13 €
Savenay	70 000,00 €
Saint Etienne de Montluc	11 000,00 €
6215 - Total enfance Jeunesse	449 659,13 €
Personnel transport scolaire mis à disposition par les communes	
Cordemais (2 agents)	18 000,00 €
Saint Etienne de Montluc (5 agents)	32 000,00 €
6215 - Total transport scolaire	50 000,00 €
Personnel mis à disposition pour la commande publique	
Saint Etienne de Montluc	15 000,00 €
6215 - Total commande publique	15 000,00 €
Total personnel mis à disposition par les communes membres du GFP	638 559,13 €
Personnel extérieur type associatif et partenaires divers	358 730,00 €
6218 - Total personnel extérieur associatif	358 730,00 €
Total chapitre 012 budget principal	11 301 119,89 €

4.1.1.3. Les autres charges de gestion courante – Chapitre 65

Les autres charges de gestion courante comprennent principalement les contributions, participations, subventions versées aux partenaires d'Estuaire et Sillon ou vers les budgets annexes. Y sont également comptabilisées les indemnités des élus.

Elles sont budgétées à hauteur de 3 028 225.70 € et sont attendues en forte baisse de 1 808 069 €.

Cette variation est principalement due à la disparition des subventions d'équilibre destinées aux budgets Piscines et Entretien des Parcs d'Activité suite à la fusion (- 1 942 949 €).

En dehors de cette explication, l'évolution du chapitre est relativement stable :

- Budgétisation d'une somme de 100 000 € dans le cadre du Plan Local de l'Habitat 2019/2024.
- Suppression de la provision « énergie » dans la subvention d'exploitation due à Vert Marine (- 113 476 €).
- Hausse des subventions et participations concernant les services Enfance-Jeunesse et Petite Enfance (+ 148 000 €), ...

Figure ci-après le tableau des subventions et participations comprises dans ce chapitre 65.

TABLEAU DES CONTRIBUTIONS-PARTICIPATIONS-SUBVENTIONS D'ESTUAIRE ET SILLON

ORGANISMES, ASSOCIATIONS, SYNDICATS	ARTICLE	BUDGET 2023	BUDGET 2024
Amicale du personnel	6574	5 000,00	5 000,00
CC Erdre et Gesvres	657358	0,00	2 872,00
Société des courses de Cordemais	6574	0,00	5 000,00
Plateforme Initiatives Loire Océan	6574	3 800,00	3 800,00
Animation GAL Leader (Comcom Erdre et Gesvres)	657358	7 426,00	4 000,00
La Jol Toujours	6574	0,00	3 500,00
Assoc. Foire artisanale et Commerciale Savenay	6574	3 000,00	0,00
Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB)	65548	116 181,00	129 192,00
Syndicat Chère - Don - Isac	657358	11 420,85	11 768,00
Syndicat de la Loire Aval (SYLOA)	65548	13 700,00	14 215,80
"Polleniz" (ragondins)	65548	3 410,00	3 410,00
Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (ADDRN)	6574	10 000,00	40 000,00
Sydela	657358	10 600,00	2 100,00
Pôle Métropolitain Nantes St Nazaire	657358	45 000,00	45 000,00
Subventions aux particuliers (amélioration de l'habitat)	6557	50 000,00	61 000,00
Aides au locatif social	6557	121 500,00	100 000,00
CD 44 (participation forum PAT)	657358	0,00	2 500,00
Alisée - Espace Info Energie	6574	56 713,00	49 500,00
Association les Eaux Vives	6574	11 888,00	15 000,00
Région Lila à la demande	65732	30 000,00	35 000,00
Voyage à Nantes	6574	22 500,00	22 500,00
Association Estuarium	6574	25 000,00	20 000,00
Loirestua	65737	440 000,00	480 000,00
SPL Destination Bretagne Plein Sud	657358	500,00	500,00
Destination Bretagne Loire Océan (Redon Agglo)	657358	7 000,00	7 000,00
Convention V93 (tourisme, itinéraire vélos)	65748	0,00	2 460,00
Parc Naturel Régional de Brière	657358	500,00	500,00
PEP Atlantique Anjou (Campbon, La Chapelle, Quilly)	6574	199 561,00	234 793,00
ALJ, ALSH + ados Savenay + ados Campbon, LCL, Prinquiau	6574	169 020,00	178 888,00
	20421	4 000,00	0,00
Marsupilamis puis PEP Atlantique Anjou (APS et ALSH Prinquiau)	6574	122 000,00	184 313,00
Association Loisirs Jeunesse - Handiversité	6574	4 000,00	5 000,00
Association Musique et Danse	6574	39 202,50	39 600,00
Lutins du Sillon	6574	18 497,00	35 000,00
Accès Réagis	6574	45 100,00	0,00
Caap Ouest	6574	1 500,00	3 400,00
Ouvre Boites 44	6574	0,00	1 500,00
Association CLIC Au Fil de l'Age	6574	45 000,00	46 000,00
CARENE - Salon Trajectoire	657358	0,00	11 000,00
CARENE - Fonds de transition Juste	657358	0,00	12 000,00
Mission Locale Rurale du Sillon	6574	71 500,00	76 199,90
TOTAL		1 714 519,35	1 893 511,70

4.1.1.4. Les autres charges de la section de fonctionnement

Le chapitre 66 (charges financières) est prévu à hauteur de **54 800 €**. Pour plus de détail, il convient de se reporter au détail de la dette (annexe 1).

Le chapitre 67, dépenses exceptionnelles, 17 128 € est en fort recul. Pour rappel, en 2023, a été budgétée la subvention exceptionnelle de 280 000 € versée sur le budget annexe des Déchets pour financer le SMCNA.

Le chapitre 68, constitution de provisions est abondé à hauteur de 135 000 €. La même somme est prévue en recettes pour procéder aux reprises des provisions des années précédentes.

Le chapitre 022 des dépenses imprévues, dans le cadre de la M57 ne contribue plus à l'équilibre budgétaire. Sa « disparition » contribue à diminuer les dépenses réelles de 1 641 051 €.

Le chapitre 014, atténuations de produits, comprend les reversements opérés auprès des communes membres (Attribution de Compensations, Dotation de Solidarité Communautaire) et les dotations reversées à l'Etat (FNGIR et FPIC). A 6 829 084 €, les crédits sont stables.

Le chapitre 042, amortissements, est estimé à 2 270 000 €.

Sur la section de fonctionnement, **un prélèvement est prévu à hauteur de 5 198 263.94 €** pour financer la section d'investissement.

4.1.2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement (y compris le résultat 2023 reporté) à 33 611 883.90 € sont en légère augmentation (+ 110 641 €) comparativement aux prévisions 2023 (33 501 242.94 €).

Les raisons de cette évolution sont présentées ci-dessous par chapitre.

4.1.2.1. Les produits des services – Chapitre 70

Ces recettes (chapitre 70) à 2 368 259.46 € apparaissent en repli par rapport aux prévisions de 2023. Il est cependant rappelé ici qu'il convient de tenir compte de la neutralisation de la refacturation des frais de personnel de la piscine de 2023 (570 000 €). La variation ressort ainsi en hausse de **555 259.46 €**.

Les principales explications sont les suivantes :

- Les recettes attendues auprès des familles pour les services Petite Enfance et Enfance-Jeunesse sont budgétées à hauteur de 1 448 517 €, en augmentation de 109 517 €.
- Les recettes attendues pour la piscine du Lac (230 000 €) ont été budgétées en repli de 20 000 €.
- La location de vélos électriques budgétée à 13 000 €, soit - 7 000 €.
- Les recettes du terrain d'accueil des gens du voyage attendues (25 000 €) en hausse de 10 000 € (facturation fluides).
- En 2024, les modalités de comptabilisation de la paie des agents publics des budgets annexes déchets et assainissement évoluent. Elles affectent désormais le budget principal et font l'objet d'un remboursement par ces budgets annexes qui est imputé sur ce chapitre (408 259 €).
- Les autres produits de ce chapitre sont principalement constitués des recettes tirées de la refacturation auprès des communes des personnels et services mis à disposition (transport scolaire, pauses méridiennes, mises à disposition diverses de personnels, ...). A 243 484 €, ces produits sont en hausse de 54 484 €.

4.1.2.2. Les recettes fiscales – Chapitre 73

Les crédits budgétés pour les impôts locaux (15 059 927 €) sont en nette hausse de 1 226 502 €.

Pour rappel, il a été indiqué lors de la présentation du Rapport des Orientations budgétaires que ces recettes sont attendues en forte hausse par rapport aux prévisions 2023 en raison de prévisions prudentes au moment du vote du budget l'an passé et d'une réévaluation importante de certaines bases locatives due à une inflation relativement élevée qui les impacte fortement. Ainsi, par rapport aux prévisions 2023, la hausse attendue de l'ensemble des recettes fiscales dépasserait les 8 %.

Les postulats retenus pour établir ces prévisions sont les suivants :

- Taux inchangés (CFE à 24.18 %, THRS à 7.78 % et TFNB à 1.85 %).
- Bases THRS et FNB et valeurs locatives CFE, + 4.00 %
- IFR, + 3.00 %
- TASCOM, + 2.00 % auxquels s'ajoute la modulation du coefficient porté de 1.02 à 1.07.
- Fraction de TVA en remplacement de la TH, +2.60 %, CVAE, + 2 %
- Institution d'une recette GEMAPI à hauteur de 300 K €

4.1.2.3. Les dotations, participations, subvention – Chapitre 74

Ces recettes, à 9 296 649.74 € sont en hausse de 528 741 € par rapport aux prévisions budgétaires 2023. Cette variation s'explique par les mouvements (en hausse ou en baisse) suivants :

- Baisse de 350 126 € des prévisions relatives aux compensations versées par l'Etat au titre des pertes de bases (1 189 874 €).
- Prévisions en hausse de 290 548 € des contributions de la CAF au fonctionnement des services Enfance-Jeunesse et Petite Enfance (1 621 548 €).
- Il a été prévu une somme de 100 724 € au titre du Fonds Vert (chargé de mission PAT, économe de flux).
- Prévisions en hausse de 123 599 € des contributions de nos partenaires au financement de nos actions sur les milieux aquatiques (551 899 €). Ont été budgétés les montants relatifs aux subventions sur les actions des exercices antérieurs et non encore versés.
- Hausse de 314 902 € par rapport aux prévisions 2023 attendue de la compensation versée par l'Etat au titre de l'exonération des bases industrielles (3 414 902 €).
- Les autres recettes de ce chapitre comprennent les subventions et participations de nos partenaires et relatifs à la mise en place d'actions ou de politiques particulières (France Service, mobilités, Petites Villes de Demain, rénovation énergétique, ...), la dotation d'intercommunalité et la facturation de l'utilisation de nos équipements (gymnases, piscines, ...). Le montant prévu pour ces postes est en hausse de 49 093 €.

4.1.2.4. Les autres recettes de fonctionnement

Le chapitre 75, autres produits de gestion courante, à hauteur de 372 283 €, enregistre une baisse prévisionnelle de 1 922 487 €. Cette baisse est due à la disparition des budgets annexes Piscines et Entretien des Parcs ; les subventions d'équilibre (1 942 949 €) disparaissent également.

A partir de 2024, ce chapitre ne comprend plus que les loyers et charges perçus par Estuaire et Sillon (gendarmeries, logements temporaires, le Centre Médico-Social, ...), en hausse de 20 462 €.

Le chapitre 77, produits exceptionnels, est, par définition, difficile à appréhender. Il est prévu 0 €. Pour rappel, l'an passé, il était prévu la somme de **650 000 €** correspondant à une avance du solde du programme de la Colleraye à Savenay, mené par LAD.

Le chapitre 78, reprise de provisions est abondé à hauteur de 135 000 €. La même somme est prévue en

dépenses pour procéder à la comptabilisation des nouvelles provisions.

Le chapitre 013, atténuations de charges, comprend les sommes versées par l'assureur statutaire pour indemniser la collectivité de certains arrêts des agents (**43 000 € en 2024**).

Le chapitre 042, opérations d'ordre entre sections, correspond au transfert de la quote-part des subventions (**451 000 €**). A l'instar de certains biens d'équipement qui sont amortis, il en est de même des subventions perçues lors de leur acquisition.

Enfin, **le chapitre 002, résultat reporté**, est budgété à hauteur de **6 336 765.08 €**. En 2024, c'est l'intégralité de l'excédent de fonctionnement qui sera reporté dans cette section, la section d'investissement présentant un excédent de financement.

4.2. Section d'investissement

Cette section s'équilibre à la somme de 15 391 494.50 €.

Dépenses	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2024
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	609 000,00	605 760,00
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	830 302,64	1 250 178,78
Chapitre 204 - Subvention équipement	2 950 913,82	1 484 644,06
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	1 464 846,27	1 558 421,62
Chapitre 23 - Immobilisation en cours	4 784 585,60	9 888 490,04
Chapitre 45 - Opérations sous mandat	150 000,00	150 000,00
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	150 000,00	0,00
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	348 937,73	451 000,00
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	140 863,00	3 000,00
Chapitre 001 - Résultats reportés	133 395,76	0,00
	11 562 844,82	15 391 494,50

Recettes	PREVISIONS 2023	PREVISIONS 2024
Chapitre 10 - Dotations et réserves	1 025 293,13	1 692 787,07
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	3 052 354,26	2 499 520,41
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	6 000,00	5 000,00
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	0,00	528 000,00
Chapitre 45 - Opérations sous mandat	150 000,00	150 000,00
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	2 384 300,00	2 270 000,00
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	140 863,00	3 000,00
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	1 609 334,01	5 198 263,94
Chapitre 001 - Résultats reportés	3 194 700,42	3 044 923,09
Total	11 562 844,82	15 391 494,50

4.2.1. Les dépenses d'investissement

En résumé, les dépenses de la section d'investissement comprennent :

- Le remboursement du **capital de la dette pour 600 760 €** (détail ci-dessous) et des crédits pour rembourser les **cautions des locataires d'Estuaire et Sillon** (5 000 €).
- Les opérations d'ordre avec la contrepartie du **transfert des subventions en fonctionnement** pour **451 000 €** et les opérations patrimoniales pour **3 000 €** (remboursement de TVA).
- **Les restes à réaliser** des dépenses engagées avant cette année (pour **1 285 159.17 €**) dont le détail est repris dans les budgets par antenne et figure en annexe 2.
- **1 349 512.46 €** de **nouveaux fonds de concours**.
 - Bouée, 70 000 €
 - St Etienne de Montluc, 765 000 € (montant total 1 091 500 € sur 2024 et 2025)
 - Malville, 145 000 €
 - La chapelle Launay, 150 000 €
 - Le Temple de Bretagne, 200 000 €
 - 19 512.46 € pour équilibrer la section d'investissement du budget annexe OT
- **L'inscription de 11 697 062.87 €** de crédits correspondant à de nouveaux équipements.

Ci-dessous sont retracés les programmes les plus significatifs. Le détail des différents investissements figure dans les tableaux budgétaires par antennes :

- **758 050 € pour les moyens généraux.** Ce montant comprend les crédits relatifs :
 - A la MOE pour la réalisation de la Maison de l'Intercommunalité (635 000 €)
 - A la rénovation énergétique des bâtiments du site des Acacias.
 - Au renouvellement d'équipements de bureautique et divers travaux dans les bâtiments, ...).
- **18 880 € pour le service Communication** (site Internet, matériel informatique).
- **933 700 € pour le service Développement Economique/EIS** (travaux d'infrastructures sur les zones d'activité existantes, équipement du service).
- **617 900 € pour le tourisme :**
 - Etude Lavau et aménagement à Rohars (Bouée).
 - Equipements, signalétique et balisage d'itinéraires de randonnées pédestres et cyclo touristiques.
 - Equipements complémentaires sur le lac de Savenay et à Lavau....
- **2 100 € de dépenses d'équipements divers** pour le Conseil de Développement).
- **622 040 € pour le service des mobilités :**
 - Liaison cyclable Prinquiau-Savenay.
 - Travaux d'équipement favorisant le covoiturage.
 - Installation équipement de stationnement des vélos.
 - Travaux d'éclairages autonomes sur les abris de transport scolaire....
- **253 330 € pour le service urbanisme** (révisions-modifications PLU en cours, PLUI).
- **158 000 € pour le service Aménagement/Habitat** (provision pour réserve foncière et équipement logement d'urgence).
- **110 760 €** pour réaliser une étude sur la faisabilité d'une **aire d'accueil des gens du voyage** sur St Etienne et des travaux d'évacuation des eaux usées sur le site de Savenay.
- **453 522 € pour le service Eau et Milieux Aquatiques** (continuation du programme de restauration des cours d'eau et des marais).
- **5 370 120 € pour les équipements sportifs** (nouveau gymnase à Savenay (5 059 K€), rénovation énergétique des 5 Continents et St Exupéry (282 K €), équipements divers, ...).
- **1 549 102 € pour les piscines** (installation de la géothermie à Aquamaris (947 400 €), remplacement fondermax et la Pac Gaz à la piscine du Lac (356 400 €), travaux de gros entretien sur les piscines (245 302 €).
- **173 134 € de divers travaux sur les bâtiments et infrastructures et d'équipement des**

services techniques, interventions sur les bâtiments de la CCES (gendarmeries, divers bâtiments, sécurité des bâtiments, mobiliers, véhicule, ...).

- **567 304.08 € pour des travaux sur les bâtiments de l'ensemble des services enfance-jeunesse** et l'équipement de ceux-ci (réflexion pour une opération d'aménagement concernant les sites Prince-Bois / Soubretière (300 000 €), Version 2 Abélium, différents travaux d'aménagement et équipements sur tous les sites).
- **66 930 € pour les sites des services de la petite enfance** (études radon et qualité de l'air, divers travaux sur les différents bâtiments et équipement du service).
- **42 190.79 € de crédits pour les médiathèques** pour divers équipements du service.

4.2.2. Les recettes d'investissement

Celles-ci comprennent :

- 893 918.95 € de crédits figurant dans les Restes à Réaliser 2023 (détail retracé dans chaque tableau distribué par antenne et dans l'annexe 2).
- 1 692 787.07 € de FCTVA
- 6 000 € de remboursement de TVA (dont 3 000 € en opération d'ordre).
- 2 270 000 € correspondant aux dotations d'amortissement.
- 1 755 601.46 € de nouvelles subventions, participations au programme d'équipement.
- 525 000 € provenant du remboursement des « emprunts » consentis aux budgets annexes Déchets et Immobilier d'Entreprises.
- 5 000 € de dépôts et cautionnements.
- 5 198 263.94 € de virement depuis la section de fonctionnement.
- 3 044 923.09 € de report d'excédent attendu au titre de 2023.

5. ANNEXES

- Annexe 1 – Etat de la dette du budget principal
- Annexe 2 – Etat des Restes A Réaliser
- Annexe 3 – Détail du budget
 - Annexe 3-1, Vue d'ensemble par compétence

Emprunts de la Communauté de Communes (budget principal) – Annexe 1

Détail CRD par emprunt au 01/01	2023	2024	2025	2026	2027
Gendarmerie Savenay en 2004 - Dexia - 2 717 220 € - 4.41 %	388 633,94	198 509,17	0,00	0,00	0,00
Gymnase 2nd collège en 2015 - Crédit Mutuel - 1 600 000 € - 1.70 %	956 305,62	850 823,43	743 536,57	634 414,17	523 424,83
Gymnase Quilly en 2016 - Crédit Mutuel - 700 000 € - 1.25 %	447 032,22	401 154,68	354 700,97	307 663,85	260 036,01
Therbe en 2015 - Crédit Mutuel - 3 500 000 € - 1.40 %	2 015 398,46	1 783 302,28	1 547 939,65	1 309 264,61	1 067 230,54
Accueil gens du voyage en 2017 - CDC - 222 494.63 € - 1.55 %	145 402,51	131 847,85	118 083,09	104 104,98	89 910,21
CRD au 01/01 de chaque année	3 952 772,75	3 365 637,41	2 764 260,28	2 355 447,61	1 940 601,59

Intérêts	2023	2024	2025	2026	2027
Gendarmerie Savenay en 2004	17 138,76	8 754,36	0,00	0,00	0,00
Gymnase 2nd collège en 2015	15 587,13	13 782,46	11 946,92	10 079,98	8 181,11
Gymnase Quilly en 2016	5 373,42	4 797,25	4 213,84	3 623,12	3 024,97
Therbe en 2015	27 000,62	23 734,17	20 421,76	17 062,73	13 656,42
Accueil gens du voyage en 2017	2 253,74	2 043,64	1 830,29	1 613,63	1 393,61
Total intérêts de l'année	67 353,67	53 111,88	38 412,81	32 379,46	26 256,11

Capital	2023	2024	2025	2026	2027
Gendarmerie Savenay en 2004	190 124,77	198 509,17	0,00	0,00	0,00
Gymnase 2nd collège en 2015	105 482,19	107 286,86	109 122,40	110 989,34	112 888,21
Gymnase Quilly en 2016	45 877,54	46 453,71	47 037,12	47 627,84	48 225,99
Therbe en 2015	232 096,18	235 362,63	238 675,04	242 034,07	245 440,38
Accueil gens du voyage en 2017	13 554,66	13 764,76	13 978,11	14 194,77	14 414,79
Total capital de l'année	587 135,34	601 377,13	408 812,67	414 846,02	420 969,37

Etat des Restes A Réaliser 2023 – Annexe 2

Dépenses classées par antenne

Antenne	Compte	Commentaires	Montant
ADGE	2031	MAJ logiciel suite démutualisation services Bâtiments	4 062,00
ADGE	21351	Installations et repliements modulaires	1 390,99
ADGE	21838	Divers informatique	2 392,30
ADGE	21848	Sièges ergonomiques	966,00
ADGE	21848	Bureau hauteur réglable	488,00
ADGE	2315	Bâtiment Acacias - Rénovation énergétique	846,00
ADGE	2315	Bâtiment Acacias - Rénovation énergétique - Lot 5	1 190,40
ADGE	2315	Acacias - Lot 2 - Remplacement menuiseries extérieures	24 272,81
ADGE	2315	Acacias - Lot 3 - GTB et chauffage électrique	18 126,86
ADGE	2315	Acacias - Rénovation énergétique - Lot 1 couverture bardage	106 265,98
ADGE	2315	Mise en place de la GTB	3 309,20
ALSHBUI	2188	ALSH Buissonnets lave/sèche-linge	4 476,00
ALSHBUI	2188	ALSHBUI - Investissement Bac à sable	946,80
ALSHBUI	2315	Mise en place de la GTB	12 707,34
APSBOUEE	2188	Abri de jardin APS Bouée	1 500,00
APSCORD	2315	Mise en place de la GTB	5 956,56
APSELESTET	21848	Siège pivotant	341,88
APSLT	21848	Tableau Véléda mobile sur roulettes	529,00
APSMAL	21848	Mobilier	4 570,62
APSMAL	21848	Cloisonnettes	3 718,44
APSMAL	21848	Cloisonnettes	4 126,68
APSMAL	21848	Meuble, fournitures diverses	2 378,02
APSMAL	2188	Livres	499,18
APSMAL	2188	Mobilier sportif	998,75
APSMATSTET	21848	Divers mobiliers	367,00
APSMATSTET	2188	Jeu extérieur inter-structures	1 177,00
AQUA	21351	Aquamaris - Dépose et repose débitmètre	1 070,50
AQUA	2315	MOE Conception équip. thermique PAC Géoth. et aéro - Aquamaris	37 144,71
AQUA	2315	Réalisation d'un test de réponse thermique Aquamaris	24 638,00
BASS	2315	LBL - Mission étude hydraulique EP	14 280,00
CD	2188	Ecran de projection portable et sa housse	299,76
COM	2188	Matériel vidéo	268,24
DVEC	2031	AMO Vidéoprotection urbaine	1 020,00
DVEC	2031	MOE sécurisation par vidéoprotection ZA CL, PL et la Close	7 723,20
DVEC	2031	Etude faisabilité déploiement contrôle accès ZA	8 100,00
DVEC	21351	Croix Gaudin - Renouvellement poteau incendie	2 226,00
DVEC	21351	PE - Renouvellement poteau incendie	2 226,00
DVEC	21351	Bd Acacias - Renouvellement poteau incendie	2 226,00
DVEC	21538	PE - Projet vidéoprotection	2 580,00
DVEC	2315	LPL - Rénovation éclairage public	13 955,25
DVEC	2315	La Colleraye - Rénovation éclairage public	41 589,50
DVEC	2315	La Colleraye - Rénovation éclairage public	34 602,66
DVEC	2315	Acacias - Rénovation éclairage public	29 315,16
DVEC	2315	Four à Chaux - Rénovation éclairage public	11 227,79
DVEC	2315	LPL - Rénovation éclairage public	10 979,59
DVEC	2315	LPL - Rénovation éclairage public	39 212,83
DVEC	2315	Four à Chaux - Rénovation éclairage public	8 576,29
DVEC	2315	Acacias - Rue des Saules -PPI	11 682,40

DVEC	2315	La Colleraye - PPI 2023 - Affaire 195.22.001	15 424,50
DVEC	2315	La Colleraye - PPI 2023 - Affaire 195.22.002	22 010,26
DVEC	2315	Diverses zones - Vidéoprotection	14 749,51
EMA	2313	EMA-AS-Restauration du lit majeur du Chohonnais à Malville	10 381,20
EMA	2313	EMA-AS-Rest. lit majeur par techn. végétale dans le cadre du CTEau	24 191,80
EMA	2313	EMA-AL-Travaux supplémentaires CTEau-année 2022	1 837,80
EMA	2313	EMA-AS-Rest. de berges sur le ruisseau de la Chohonnais à Malville	918,70
EMA	2313	EMA-AS-Remise en état de berges suite à restauration en cours d'eau	3 833,30
EMA	2313	EMA-AS-Rest. de la continuité piscicole et sédimentaire en cours d'eau	3 699,94
EMA	2313	EMA-AS-Interv. urgence en cours d'eau suite à travaux en morphologie	300,00
EMA	2313	EMA-AS-Dépl. d'une desserte câblée pour restaur. ruisseau du Goulet	583,54
EMA	2313	EMA-AS-Travaux complémentaire CTEau 2020-2022 - Savenay	1 548,00
EMA	2313	EMA-AS-Travaux complémentaire CTEau 2020-2022 - Malville	2 220,00
EMA	2313	EMA-AS-Travaux de reprise de travaux en cours d'eau	912,00
EMA	2313	EMA-AS-Réal. de petits aménagements en restauration de cours d'eau	3 727,80
EMA	2313	EMA-AS-Restauration de ripisylve sur cours d'eau en 2023	2 417,60
ENFJE	21838	Matériel informatique enfance jeunesse	3 360,70
ESJE	21821	Minibus enfance-jeunesse	39 136,00
ESJE	2188	Divers	378,00
FRANSE	21838	2 téléphones fixes France Service	892,34
GENSA	21351	Fourniture et pose vidéoprotection + alarme gendarmerie de Savenay	17 708,99
GRAI	2315	Mise en place de la GTB	15 884,17
HABI	2041412	Fonds de Concours Campbon	105 131,60
LBDLN	2315	MOE modification voirie lourde giratoire Bois de la Noue	3 000,00
LES5	21351	Cinq Continents - Amélioration confort thermique	4 440,00
LES5	21351	Cinq Continents - Pose films solaires sur skydomes	4 404,00
LOIR	2188	Terre d'Estuaire - remplacement carte mère ascenseur	2 610,00
MAC	2188	Sèche-linge	4 225,75
MAM	21351	Tout en Couleurs - Couverture GMS intérieure	6 634,56
MEDSAV	2188	Médiathèque Savenay - Cloisons mobiles	6 487,44
MULT	2188	Pose lave-linge	3 583,20
MULT	2188	Réfrigérateur	598,00
MULT	2188	Lave-Vaisselle	3 376,80
MULT	2315	123 Soleil - Rénovation énergétique	120,00
MULT	2315	Relance marché rénovation 123 soleil	7 986,60
MULT	2315	Marché rénovation énergétique 123 Soleil	32 290,64
MULT	2315	Mise en place de la GTB	1 985,52
PGAU	21351	La Portrais - Installation box métalliques	19 052,50
PGAU	2315	Mise en place de la GTB	2 647,36
PILAC	21351	Piscine du Lace - Remplacement gaines de VMC	6 336,00
PILAC	21351	Piscine du Lac - Reprise joint de dilatation	1 256,40
PILAC	21351	Piscine du Lac - Remplacement menuiserie	6 641,51
PILAC	21351	Piscine du Lac - Rénovation local MNS + Infirmerie	9 851,59
PILAC	21351	Piscine du Lac - Réfection local infirmerie	7 822,08
PILAC	21351	Piscine du Lac - Fourniture et pose plafond	3 945,60
PILAC	21351	Piscine du Lac - Pose plafond infirmerie	3 616,80
PILAC	2188	Matériel pour réparation des 4 lignes d'eau	1 294,03
PILAC	2188	Remplacement batterie appareil B 40 1533-210	1 884,48
PILAC	2188	Piscine du Lac - Changement 4 plongeurs	2 112,00
STEX	2315	Mise en place de la GTB	15 884,17
TECH	21821	Véhicule utilitaire	30 000,00
TECH	21848	Armoire de sécurité	811,20
TECH	2188	Achat tarière	746,04
TECH	2188	Rack à panneaux	970,04

TNS	2031	Etude covoiturage	8 199,60
TNS	2031	Etude gare Savenay	4 200,00
TNS	2041412	Fonds de concours Lavau	30 000,00
TOUR	2031	Etude-création espace à camper Lavau sur Loire	5 760,00
TOUR	2188	Balisage et débalisage des sentiers de randonnée	353,60
TOUR	2188	Fourniture et pose signalétique rando et marais	2 592,00
TOUR	2188	Signalétique sentier de randonnée	2 084,34
TOUR	2188	Mobiliers de signalétique Savenay Lavau	2 547,60
TS	2313	Transport scolaire - Eclairage abris	117 933,70
TS	2313	Service mobilité - Travaux aubettes, signalétique	1 509,60
TS	2315	Service mobilité - Travaux aubettes, signalétique	8 227,00
TS	2315	Service mobilité - Travaux aubettes, signalétique	12 347,00
TS	2315	Service mobilité - Travaux aubettes, signalétique	12 438,00
TS	2315	Service mobilité - Travaux aubettes, signalétique	3 234,00
TS	2315	Service mobilité - Travaux aubettes, signalétique	971,00
TS	2315	Service mobilité - Travaux aubettes, signalétique	3 074,00
URBA	202	Urba - Marché M1 PLUi Pôle Gare	1 537,98
URBA	202	Assistance juridique PLUi	33 540,00
URBA	202	Concertation publique élaboration PLUi	34 200,00

Total 1 285 159,17

Recettes classées par antenne

Antenne	Compte	Commentaires	Montant
ADGE	1321	Acacias et 123 Soleil - Rénovation énergétique - PCAET	139 267,31
AQUA	1311	DSIL acquise en 2023 pour déploiement géothermie à Aquamaris	100 000,00
DVEC	1322	Déploiement vidéoprotections sur zones d'activités	38 903,00
EMA	1322	Action M2 - Phase 1 - Restaurations berges	44 608,00
EMA	1322	Action CE5 - Restauration lit majeur - Phase 3	6 000,00
EMA	1322	Action CE4 - Restauration lit mineur - Phase 3	5 156,00
EMA	1322	Action CE1 - Restauration lit mineur - Phase 3	10 612,00
EMA	1322	Restauration hydromorphologique ruisseau Vallée de la Cure (LCL)	2 000,00
EMA	1322	CT eau 2023-25 - Restauration fonctionnalités marais - Phase 1	32 562,00
EMA	1322	CT eau 2023-25 - Rest. lit mineur / majeur continuité berges - Phase 1	46 031,00
EMA	1323	Restauration milieux aquatiques 2021	20 483,00
EMA	1323	Restauration cours d'eau 2023	24 262,00
EMA	1323	Restauration marais 2023	8 490,00
EMA	1328	Restauration cours d'eau 2022	47 252,77
EMA	1328	CT eau Sillon marais nord Loire - Volet EMA lit majeur - Progr. 2022	51 008,30
EMA	1328	Travaux restauration morphologique cours eau 2022	12 000,00
EMA	1328	Restauration cours eau 2023 - Ripisylve	30 000,00
EMA	1328	Restauration marais 2023 - Fonctionnalités marais	3 603,26
EMA	1328	Restauration cours eau 2023 lit majeur	6 022,50
EMA	1328	Restauration marais 2023 - Ripisylve et curage marais	5 500,00
EMA	1328	CT eau 2023 - Rest. cours eau lit mineur berges petite continuité	5 979,57
EMA	1328	Restauration milieux aquatiques 2020	67 848,89
EMA	1328	CT eau 2023 - Etude définition programme actions qualité eaux 2023	15 000,00
EMA	1328	Restauration milieux aquatiques 2020	19 016,00
FRANSE	1311	Equipements pour France Services	5 313,35
TNS	1321	Subvention équipements cyclables	42 000,00
TOUR	13271	CT eau - Préservation restauration années 2020 / 2022	100 000,00
TOUR	1328	CT eau 2023 - Etude définition programme actions qualité eaux 2023	5 000,00

Total 893 918,95